

Image not found or type unknown



Remplacement d'un evier + meuble

Par **briggaw**, le **23/07/2010** à **13:56**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis 15 ans. L'évier et le meuble sur lequel il repose était là avant notre arrivée. Avec le temps, l'humidité a dégradé considérablement le meuble et souvent lorsque nous nous faisons couler l'eau, il nous arrive de prendre le courant, la prise de la machine à laver (réglementaire) étant à proximité.

J'aimerais que ce meuble soit changé.

Est-ce à ma charge ou puis-je l'exiger de mon bailleur ?

Merci pour votre réponse, cordialement, briggaw.